

CAPD 20 mai 2010 - Déclaration liminaire du SNUDI-Force Ouvrière

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Avant d'aborder les questions à l'ordre du jour, je souhaiterai exprimer ici le sentiment de colère et d'exaspération de la profession par rapport aux mesures engagées par le ministre.

La réforme de la maîtrise non seulement liquide la formation initiale mais va créer un désordre dans les écoles l'année prochaine. Lors du conseil supérieur de l'Education, le 12 mai 2010, les textes présentés par le ministère n'ont recueilli que 2 voix sur 47 ! Cela montre le rejet massif. Il est encore temps d'éviter le pire, d'abandonner cette réforme.

Une grande inquiétude fait suite aux annonces du plan de rigueur contre le service public prévues par M. Fillon.

Et que dire des récents rapports rendus publics par l'Institut Montaigne et la cour des comptes qui viennent à point pour expliquer que l'école coûterait trop cher, ne serait pas efficace ni rentable.

FO refuse la remise en cause de l'école publique, de l'école maternelle, de l'enseignement spécialisé, du statut des maîtres, la création des EPEP dans le seul objectif de recherche d'économies budgétaires.

De même, FO refuse que les « réflexions sur les rythmes scolaires » soient un prétexte à poursuivre la déréglementation, la flexibilité et à remettre en cause nos conditions de travail.

Il n'est pas une catégorie qui ne soit saisie et interpellée sur le devenir de son métier et de ses missions, que ce soit les directeurs, les maîtres formateurs, les conseillers pédagogiques, les psychologues et personnels spécialisés, les personnels administratifs, les Inspecteurs de l'Education Nationale.

M. l'Inspecteur d'Académie, le Syndicat FO vous demande de transmettre cette exigence d'abandon des réformes néfastes pour l'école et ses personnels au ministre.

En ce qui concerne le mouvement, le mouvement de l'an dernier avait soulevé l'insatisfaction générale et dressé l'unanimité contre lui. L'ensemble des syndicats s'était prononcé pour l'abandon de l'échelon et le retour de l'AGS, seul élément objectif pour tous, exprimant le mandat largement signé par la profession.

Si les points pour les échelons ont été supprimés et que l'AGS a été réintroduit, le barème retenu ne correspond pas à la revendication de nos collègues.

La volonté d'introduire à tout prix le mérite aboutit à un barème avec AGS et note, de plus divisé par 2, ce qui minore l'AGS.

Et on a conservé l'inflation des bonifications (points de stabilité, points zep, violence, enfants) qui introduit de grandes injustices entre les collègues.

C'est pourquoi nous demandons encore à ce que ce barème soit revu.

Nous remercions les personnels de l'IA pour leur patience et leur écoute lors de cette opération importante pour les enseignants.

Néanmoins nous ne comprenons pas que les droits des personnels puissent parfois être conditionnés par les « contraintes informatiques » qui détermineraient alors les règles !

Nous posons la question des vœux globaux. Comment fonctionnent-ils ? Comment sont-ils attribués ? Comment le poste est-il choisi ? Est-ce que l'ordre des vœux est respecté ? Est-ce que le barème est respecté ?

Ces questions nécessitent des réponses claires pour avoir un mouvement transparent pour tous.

Le représentant du SNUDI-FO est ensuite intervenu sur des dossiers individuels.